

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Galaxy Deep Cleaner UV
Numéro de la matière: AT11GDCUV

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation
Produits d'entretien et de nettoyage utilisés pour l'industrie graphique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant
AtéCé Graphic Products
Molenwerf 14
NL - 1911 DB Uitgeest
No. de téléphone +31 251 319109
web www.atece.nl
Service émetteur / téléphone : Département sécurité des produits
Adresse email de la personne responsable pour cette FDS: msds@atece.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+31 - (0) 30 2748888 Dutch Poison center / Vergiftigings Centrum (Only for the purpose of informing medical personnel in cases of acute intoxications)

SECTION 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 2 H225
Skin Irrit. 2 H315
Eye Irrit. 2 H319
STOT SE 3 H335
STOT SE 3 H336
Asp. Tox. 1 H304
Aquatic Chronic 2 H411
Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.
Informations complémentaires
Teneur inférieure à 0,1 % en masse benzène

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008
Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P331 Ne PAS faire vomir.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Hydrocarbures, aromatiques, C9; HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE; 1-Méthoxy-2-propanol; Acétate de méthyle

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Hydrocarbures, aromatiques, C9

No. CAS 64742-95-6

No. EINECS 918-668-5

Numéro d'enregistrement 01-2119455851-35-XXXX

Concentration >= 25 < 50 %

Classification Xn, R65

Xi, R37

R10

N, R51/53

R66

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

STOT SE 3 H335

STOT SE 3 H336

Aquatic Chronic 2 H411

Flam. Liq. 3 H226

EUH066

1-Méthoxy-2-propanol

No. CAS 107-98-2

No. EINECS 203-539-1

Numéro d'enregistrement 01-2119457435-35-XXXX

Concentration >= 25 < 50 %

Classification R10

R67

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

STOT SE 3 H336

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

No. CAS 64742-49-0

No. EINECS 921-024-6

Numéro d'enregistrement 01-2119475514-35-XXX

Concentration >= 25 < 50 %

Classification F, R11

Xi, R38

N, R51/53

Xn, R65

R67

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Skin Irrit. 2 H315

Asp. Tox. 1 H304

STOT SE 3 H336

Aquatic Chronic 2 H411

Acétate de méthyle

No. CAS 79-20-9

No. EINECS 201-185-2

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

Numéro d'enregistrement 01-2119459211-47-XXXX
 Concentration \geq 10 < 20 %
 Classification Xi, R66
 F, R67
 F, R11
 Xi, R36

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225
 Eye Irrit. 2 H319
 STOT SE 3 H336

Éthanol

No. CAS 64-17-5

No. EINECS 200-578-6

Numéro d'enregistrement 01-2119457610-43-XXXX

Concentration 2 < 8 %

Classification F, R11

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225
 Eye Irrit. 2 H319

Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

recommandés: mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Observer les recommandations transmises par le fabricant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Veiller à assurer une aération suffisante. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Veiller à la bonne aération des locaux. Eviter la formation d'aérosol. Eviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation!. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Eviter le choc et le frottement. Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions. Tenir à l'écart des matières combustibles. Porter des chaussures à semelle conductrice.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stabilité au stockage

durée de stockage : 12 mois

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Stocker au frais

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits d'entretien et de nettoyage utilisés pour l'industrie graphique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Hydrocarbures, aromatiques, C9

Liste EU

Valeur 100 mg/m³ 19 ppm(V)

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Liste TRGS 900

Valeur 1500 mg/m³

Éthanol

Liste Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France

Valeur 1900 mg/m³ 1000

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

Valeur limite à courte terme 9500 mg/m³ 5000 ppm(V)

1-Méthoxy-2-propanol

Liste IOELV

Valeur 375 mg/m³ 100 ppm(V)

Valeur limite à courte terme 563 mg/m³ 150 ppm(V)

1-Méthoxy-2-propanol

Liste Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France

Valeur 188 mg/m³ 50 ppm(V)

Valeur limite à courte terme 375 mg/m³ 100 ppm(V)

Acétate de méthyle

Valeur 610 mg/m³ 200 ppm(V)

Valeur limite à courte terme 760 mg/m³ 250 ppm(V)

Autres données

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Substance de référence HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier

Durée d'exposition exposition répétée

Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 773 mg/kg

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier

Durée d'exposition exposition répétée

Voie d'exposition par inhalation

mode d'effet Effet systémique

Concentration 2035 mg/m³

Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition exposition répétée

Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 699 mg/kg

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition exposition répétée

Voie d'exposition par inhalation

mode d'effet Effet systémique

Concentration 608 mg/m³

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition exposition répétée

Voie d'exposition orale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 699 mg/kg

1-Méthoxy-2-propanol

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier

Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation

mode d'effet Effet local

Concentration 553,5 mg/m³

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Ouvrier
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition dermale
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 50,6 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Ouvrier
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition par inhalation
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 369 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Population générale
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition dermale
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 18,1 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Population générale
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition par inhalation
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 43,9 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Population générale
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition orale
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 3,3 mg/kg

Hydrocarbures, aromatiques, C9
 Substance de référence Hydrocarbures, aromatiques, C9
 Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Ouvrier
 Durée d'exposition exposition répétée
 Voie d'exposition dermale
 Concentration 25 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Ouvrier
 Durée d'exposition exposition répétée
 Voie d'exposition par inhalation
 Concentration 150 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Consommateur
 Durée d'exposition exposition répétée
 Voie d'exposition par inhalation
 Concentration 32 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Consommateur
 Durée d'exposition Aigu
 Voie d'exposition dermale
 Concentration 11 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Consommateur
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition orale
 Concentration 11 mg/kg

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

Acétate de méthyle

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Ouvrier
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition dermale
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 88 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Ouvrier
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition par inhalation
 mode d'effet Effet local
 Concentration 305 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Ouvrier
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition par inhalation
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 610 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Consommateur
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition par inhalation
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 131 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Consommateur
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition par inhalation
 mode d'effet Effet local
 Concentration 152 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Consommateur
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition dermale
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 44 mg/kg

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)
 Groupe de réf. Consommateur
 Durée d'exposition Long terme
 Voie d'exposition orale
 mode d'effet Effet systémique
 Concentration 44 mg/kg

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

1-Méthoxy-2-propanol
 Valeur type PNEC
 Type Eau douce
 Concentration 10 mg/l

Valeur type PNEC
 Type Eau
 Concentration 100 mg/l

Valeur type PNEC
 Type Sédiment d'eau douce
 Concentration 41,6 mg/kg

Valeur type PNEC
 Type Sédiment marin
 Concentration 4,17 mg/kg

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	2,47	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	100	mg/l	
Acétate de méthyle			
Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Concentration	0,12	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Marin		
Concentration	0,012	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	600	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment d'eau douce		
Concentration	0,128	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment marin		
Concentration	0,0128	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	0,0416	mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir une douche de secours à disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Masque complet, filtre A

Protection des mains

Matériau approprié vitone

Épaisseur du gant 0,5 mm

Temps de pénétration env. 8 h

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; Protection du visage

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Vêtement de protection anti-feu et antistatique; Chaussures de sécurité

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Liquide, limpide

Couleur incolore

Odeur caractéristique

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

valeur pH

Remarque non déterminé

Point de fusion

Valeur < -20 °C

Point de congélation

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 80 à 170 °C

Point d'éclair

Valeur env. 21 °C

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

méthode Pensky-Martens closed cup

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

non déterminé

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure env. 0,8 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure env. 28,0 %(V)

Pression de vapeur

Valeur 14 kPa

température 20 °C

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur env. 0,83 g/cm³

température 20 °C

Hydrosolubilité

température 20 °C

Remarque partiellement miscible

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Valeur > 200 °C

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

Valeur env. 0,9 mm²/s

température 25 °C

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

température de décomposition

Remarque: non déterminé

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde et dioxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque non déterminé

www.atece.com

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Hydrocarbures, aromatiques, C9

Espèces rat

DL50 > 3000 mg/kg

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Espèces rat

DL50 > 5840 mg/kg

méthode OCDE 401

1-Méthoxy-2-propanol

Espèces rat

DL50 5000 mg/kg

Acétate de méthyle

Espèces rat

CL 50 > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Hydrocarbures, aromatiques, C9

Espèces lapin

DL50 > 3160 mg/kg

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Espèces lapin

DL50 > 2920 mg/kg

méthode OCDE 402

1-Méthoxy-2-propanol

Espèces lapin

DL50 13500 mg/kg

Acétate de méthyle

Espèces lapin

Remarque Non applicable

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Espèces rat

CL 50 > 25,2 mg/l

Durée d'exposition 4 h

méthode OCDE 403

1-Méthoxy-2-propanol

Espèces rat

CL 50 6 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Acétate de méthyle

Espèces rat

CL 50 > 48 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

sensibilisation

évaluation non sensibilisant

Sensibilisation (Composants)

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Voie d'exposition dermale

évaluation non sensibilisant

méthode OCDE 406

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

Hydrocarbures, aromatiques, C9

Espèces cyprins dorés (*Leuciscus idus*)

CE50 1 à 10 mg/l

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Espèces truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)

CL 50 11,4 mg/l

Durée d'exposition 96 h

1-Méthoxy-2-propanol

Espèces cyprins dorés (*Leuciscus idus*)

CL 50 6812 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Acétate de méthyle

Espèces Poisson zèbre (*Brachydanio rerio*)

CL 50 250 à 350 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Hydrocarbures, aromatiques, C9

Espèces *Daphnia magna*

CE50 1 à 10 mg/l

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Espèces *Daphnia magna*

CE50 3 mg/l

Durée d'exposition 48 h

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Espèces *Daphnia magna*

NOEC 0,17 mg/l

Durée d'exposition 21 d

1-Méthoxy-2-propanol

Espèces *Daphnia magna*

CE50 23300 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Acétate de méthyle

Espèces *Daphnia magna*

CE50 1026 mg/l

Durée d'exposition 24 h

Toxicité pour les algues (Composants)

Hydrocarbures, aromatiques, C9

Espèces *Chlorella pyrenoidosa*

CE50 1 à 10 mg/l

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Espèces *Scenedesmus subspicatus*

CE50 30 à 100 mg/l

Durée d'exposition 72 h

Toxicité pour les bactéries (Composants)

1-Méthoxy-2-propanol

Espèces boue activée

CI50 1000 mg/l

Durée d'exposition 3 h

Acétate de méthyle

Espèces *Pseudomonas putida*

CE 10 1830 mg/l

Durée d'exposition 16 h

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)

HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE

Valeur 81 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation facilement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité






conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. Mélange (Hydrocarbures, aromatiques, C9, HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. Mixture (Hydrocarbons, C9, aromatics, HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. Mixture (Hydrocarbons, C9, aromatics, HYDROCARBONS, C6-C7. N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640D		
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	
Code de restrictions en tunnels	D/E		
EmS		F-E, S-E	

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

COV

COV (CE) 100 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

For this preparation a chemical safety assessment has not been carried out.

SECTION 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

www.atece.com

Molenwerf 14 • 1911 DB Uitgeest • The Netherlands • T+31 (0)251 31 91 09

Galaxy Deep Cleaner UV

Fiche de données de sécurité

conforme à règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) avec son amendement Règlement (EU) 2015/830

Date de révision: 23.01.19

Date d'impression: 18.02.19

Version: 6

remplace la version: 5 / WORLD

- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

- Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1 Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2 Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Liq. 3 Liquide inflammable, Catégorie 3
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.